S V B T
Schweizerischer Verband für Bildung in Tierpflege

A S F S A
Association Suisse pour la Formation en Soins Animaliers

Mauvaise détention, maltraitance, négligence : quelle responsabilité pour qui ?

Date du cours
Lundi, 9 mars 2026

Déroulement de la journée

08.30 – 08.45	mots de bienvenu / déroulement du cours
08.45 – 10.45	Théorie : que dit la loi ?
	- Définitions
	- Responsabilités
10.45 – 11.00	Pause
11.00 – 12.15	Exemples de cas
12.15 – 13.00	Pause du midi
13.00 – 15.00	Négligence et exemples
15.00 – 15.15	Pause
15.15 – 16.15	En groupe : Réflexion sur des situations réelles qui pourraient se présenter
16.15 – 17.00	Mise en commun et « réponse »
17.00 – 17.15	Echanges d'expérience, feedback

Intervenant/e
Emma Mathur, Med. vet, vétérinaire officielle – santé animale du canton de Fribourg
Michel Ansermet, Directeur Aquatis

Lieu
EPSIC
Rue de Genève 63
1004 Lausanne

Coûts

Membre ASFSA	CHF 295
Non-membre ASFSA	CHF 395

Pauses / déjeuner
Les repas sont inclus.

Accès
Utilisez les transports publics. Il n'y a que le parking public de Lausanne.